



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 541 481 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
15.06.2005 Bulletin 2005/24

(51) Int Cl.7: **B65D 33/28**

(21) Numéro de dépôt: **04292913.3**

(22) Date de dépôt: **08.12.2004**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR LV MK YU

(72) Inventeur: **Eggermont, Philippe**
95660 Champagne sur Oise (FR)

(74) Mandataire: **Texier, Christian et al**
Cabinet Régimbeau
20, rue de Chazelles
75847 Paris cedex 17 (FR)

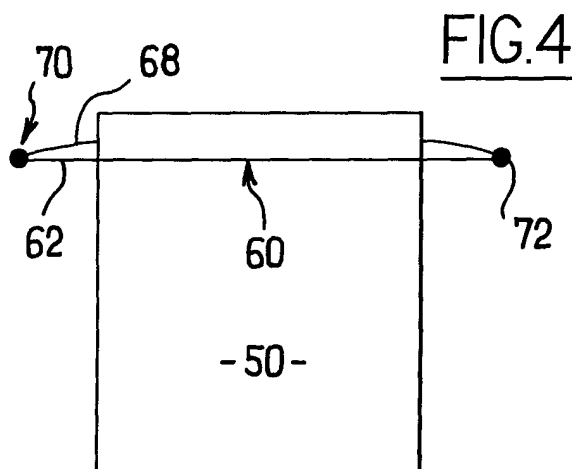
(30) Priorité: **09.12.2003 FR 0314390**

(71) Demandeur: **S2F FLEXICO**
60119 Henonville (FR)

(54) **Sachet à cordonnet perfectionné**

(57) La présente invention concerne un sachet à cordonnet de fermeture caractérisé en ce qu'il com-

prend au moins une perle de matériau thermo fusible (70, 72) déposée sur deux extrémités initialement séparées du cordonnet (60) pour réunir celles-ci.



- 50 -

EP 1 541 481 A1

Description

[0001] La présente invention concerne le domaine des sachets comprenant un cordonnet de fermeture.

[0002] De nombreux sachets de ce type ont déjà été proposés.

[0003] On a illustré sur la figure 1 annexée, la structure générale d'un tel sachet connu de l'état de la technique et sur la figure 2, une vue partielle en coupe transversale de l'embouchure d'un tel sachet.

[0004] On aperçoit sur la figure 1 un sachet dont le corps est référencé 10 et qui comporte, au niveau de son embouchure, un cordonnet de fermeture 20.

[0005] Généralement le cordonnet de fermeture 20 est formé d'un fil de coton ou tout matériau équivalent.

[0006] Plus précisément, le cordonnet 20 comprend deux brins 22, 24 liés respectivement à l'un des deux feuillets 12, 14 composant le sachet.

[0007] Plus précisément encore, chaque brin 22, 24 est placé entre deux films composant l'embouchure (typiquement entre le feuillet principal 12, 14 et un film de renfort ou doublure 13, 15 rapporté sur le feuillet principal).

[0008] Chaque brin 22, 24 est libre de coulissement par rapport au film 12, 14 composant le sachet.

[0009] Les brins 22, 24 sont reliés entre eux, par un noeud 23, 25, au niveau de leur extrémité émergeant du corps de sachet 10.

[0010] Pour refermer le sachet après une première ouverture, il suffit de plisser l'embouchure par rapport au cordonnet 20. Différents modalités peuvent être retenues au choix de l'utilisateur. Une solution simple consiste à tirer sur une extrémité commune des deux brins 22, 24 en appliquant simultanément un appui compression sur le bord initialement adjacent du sachet. On obtient ainsi la configuration schématisée sur la figure 3.

[0011] Ces sachets connus ont déjà rendu de grands services.

[0012] Néanmoins, ils ne donnent pas toujours satisfaction.

[0013] En particulier, les sachets à cordonnet connus s'avèrent relativement onéreux quant à leur processus de fabrication, en raison notamment de l'opération de réalisation du noeud 23, 25 nécessairement manuel.

[0014] Différentes alternatives ont été proposées pour tenter de limiter ce coût, par exemple en disposant des clips métalliques ou équivalents sur les extrémités des cordonnets à la place des noeuds. Néanmoins, les tentatives actuelles n'ont pas donné satisfaction.

[0015] La présente invention a pour but d'améliorer la situation.

[0016] Plus précisément, la présente invention a notamment pour but de réduire le coût de fabrication des sachets connus.

[0017] Ce but est atteint dans le cadre de la présente invention, grâce à un sachet comprenant un cordonnet de fermeture comportant au moins une perle de matériau thermo fusible déposée sur deux extrémités initia-

lement séparées du cordonnet pour réunir celles-ci.

[0018] D'autres caractéristiques, buts et avantages de la présente invention apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui va suivre, et en regard des dessins annexés, donnés à titre d'exemples non limitatifs et sur lesquels :

- les figures 1 à 3 précédemment décrites représentent des sachets conformes à l'état de la technique,
- la figure 4 représente une vue en plan d'une première variante de réalisation conforme à la présente invention, et
- les figures 5 à 8 représentent des vues similaires de quatre autres variantes de réalisation conformes à la présente invention.

[0019] On aperçoit sur la figure 4 annexée, un corps de sachet 50. Celui-ci ne sera pas décrit dans le détail par la suite. Il peut être formé à l'aide de tous matériaux appropriés, feuille de matière plastique, papier, matériaux composites, etc ..., optiquement transparent ou non.

[0020] Le corps de sachet 50 peut être formé à l'aide d'une feuille unique repliée sur elle-même et soudée au niveau de certains bords adjacents ou encore à l'aide de deux feuilles initialement séparées, superposées et là encore soudées au niveau de certains bords adjacents.

[0021] Les feuilles de sachet peuvent être munies de toute impression appropriée en fonction du contenu.

[0022] On aperçoit sur la figure 4 annexée, un cordon 60 formé de deux brins 62, 68 engagés de façon connue en soi entre deux épaisseurs superposées de chaque feuillet principal ou toute disposition équivalente.

[0023] Les deux épaisseurs précitées peuvent être formées du feuillet principal de sachet et d'une bande de film superposée.

[0024] Comme on l'a indiqué précédemment, dans le cadre de la présente invention, une perle de matériau thermo fusible est déposée sur les extrémités adjacentes des deux brins du cordonnet 60.

[0025] Sur la figure 4, on distingue ainsi deux perles 70, 72 de matériau thermo fusible déposées sur les deux extrémités de chaque brin 62, 68.

[0026] Le matériau thermo fusible peut être formé de tous matériaux appropriés, par exemple à base de cire, matériau thermoplastique, thermodurcissables, etc ...

[0027] On a représenté sur la figure 5, une variante de réalisation, selon laquelle le corps de sachet 50 comporte des encoches 52 au niveau de l'émergence du cordonnet. Par ailleurs, on notera que sur la figure 5, les perles 70, 72 précitées de matériau thermo fusible sont placées au niveau des encoches 52.

[0028] On a représenté sur la figure 6, une autre variante de réalisation, selon laquelle les perles de matériau thermo fusible 70, 72 sont réalisées en soudant les feuillets en matériau thermoplastique du sachet sur les extrémités du cordonnet 60. Au cours de cette variante,

on peut réaliser des encoches simultanément à la réalisation des perles de matériau thermo fusible.

[0029] La présente invention permet de réduire sensiblement le coût de production des sachets à cordonnet. L'invention permet également de renforcer la sécurité en garantissant une bonne liaison entre les deux extrémités du cordonnet.

[0030] Bien entendu la présente invention n'est pas limitée aux modes de réalisation particuliers qui viennent d'être décrits mais s'étend à toute variante conforme à son esprit.

[0031] Le cas échéant, chaque sachet peut être muni de deux cordonnets, comme illustré sur la figure 7.

[0032] Selon une autre caractéristique avantageuse de la présente invention comme illustré sur la figure 8, le cordonnet 60 peut être formé d'un élément unique replié en U sur lui-même et comportant une seule perle 70 au niveau des extrémités initialement libres du cordonnet.

[0033] Ces deux derniers modes de réalisation (double cordonnets et cordonnet formé d'un élément plié en U) peuvent s'appliquer à chacune des variantes précitées, c'est-à-dire y compris notamment en cas de sachets à encoches 52 et en cas de réalisation des perles à partir du matériau constituant le sachet.

tériau thermo fusible (70, 72) déposées sur chacune des deux extrémités de deux brins (62, 68) composant le cordonnet (20).

- 5 7. Sachet selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisé par le fait que** le cordonnet (60) comprend un élément replié en U sur lui-même et une perle (70) de matériau thermo fusible déposée sur les extrémités du cordonnet.
- 10 8. Sachet selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé par le fait que** les extrémités du cordonnet (60) sont placées dans des encoches formées sur les bords du sachet.
- 15 9. Sachet selon l'une des revendications 1 à 8, **caractérisé par le fait qu'il** comprend deux cordonnets (60).

Revendications

1. Sachet à cordonnet de fermeture **caractérisé en ce qu'il** comprend au moins une perle de matériau thermo fusible (70, 72) déposée sur deux extrémités initialement séparées du cordonnet (60) pour réunir celles-ci. 30
2. Sachet selon la revendication 1, **caractérisé par le fait que** la perle de matériau thermo-fusible (70, 72) est déposée sur deux extrémités initialement séparées de deux brins du cordonnet (60) associés respectivement à deux feuillets composant le sachet, pour réunir les extrémités de ces deux brins. 35 40
3. Sachet selon l'une des revendications 1 ou 2, **caractérisé par le fait que** la perle de matériau thermo fusible (70, 72) est réalisée en cire. 45
4. Sachet selon l'une des revendications 1 ou 2, **caractérisé par le fait que** la perle de matériau thermo fusible (70, 72) est réalisée en matériau thermoplastique ou thermodurcissable. 50
5. Sachet selon l'une des revendications 1 à 4, **caractérisé par le fait que** la perle de matériau thermo fusible (70, 72) est réalisée par fusion/soudure d'une partie du matériau constituant le sachet. 55
6. Sachet selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisé par le fait qu'il** comprend deux perles de ma-

FIG.1 ETAT DE LA
TECHNIQUE

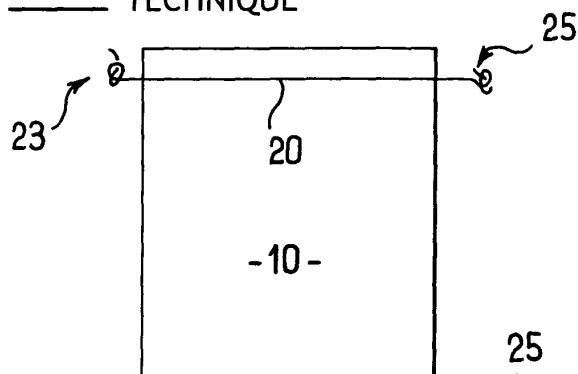


FIG.2

ETAT DE LA
TECHNIQUE

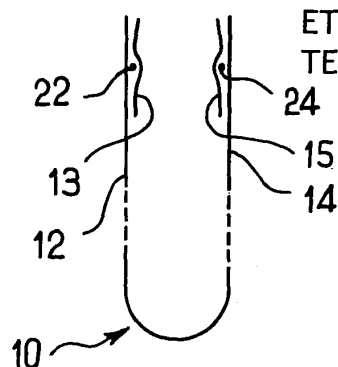


FIG.3
ETAT DE LA
TECHNIQUE

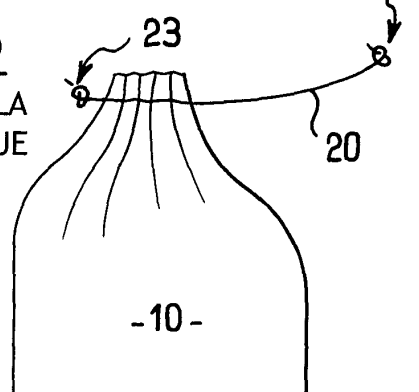


FIG.4

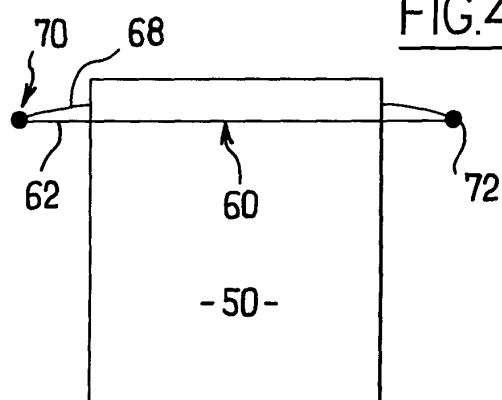


FIG.5

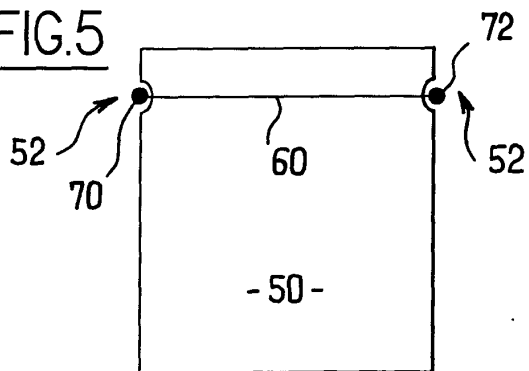


FIG.6

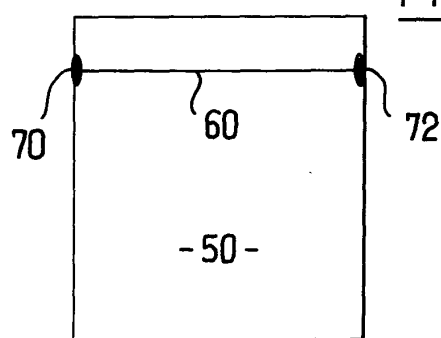


FIG.7

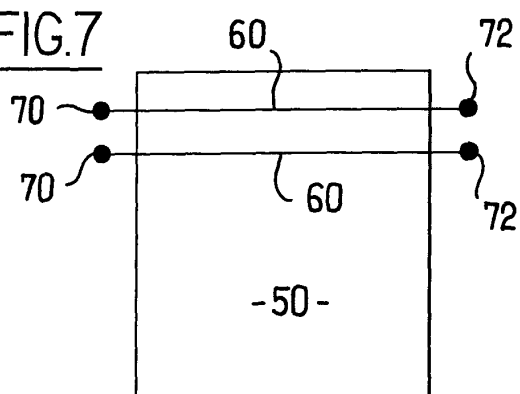
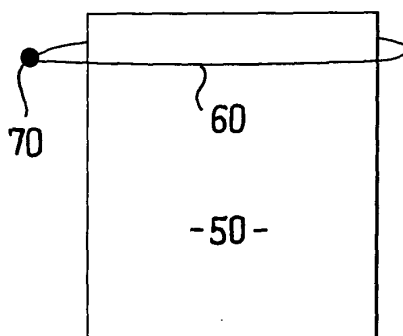


FIG.8





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 04 29 2913

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	FR 2 430 895 A (BOCHKOVITCH STEPHAN) 8 février 1980 (1980-02-08) * page 1, ligne 20 - ligne 35 * * page 3, ligne 34 - ligne 39; figure 1 * -----	1-8	B65D33/28
A	FR 702 334 A (R.JARRIER) 4 avril 1931 (1931-04-04) * page 1, ligne 51 - ligne 60; figures 1-4 * -----	1-8	
A	JP 60 207609 A (HAMANAKA KK) 19 octobre 1985 (1985-10-19) * figures 1-4 * -----	1-8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 21 mars 2005	Examineur Bevilacqua, V
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

 1
EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 29 2913

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

21-03-2005

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2430895	A	08-02-1980	FR 2430895 A1	08-02-1980
FR 702334	A	04-04-1931	AUCUN	
JP 60207609	A	19-10-1985	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82